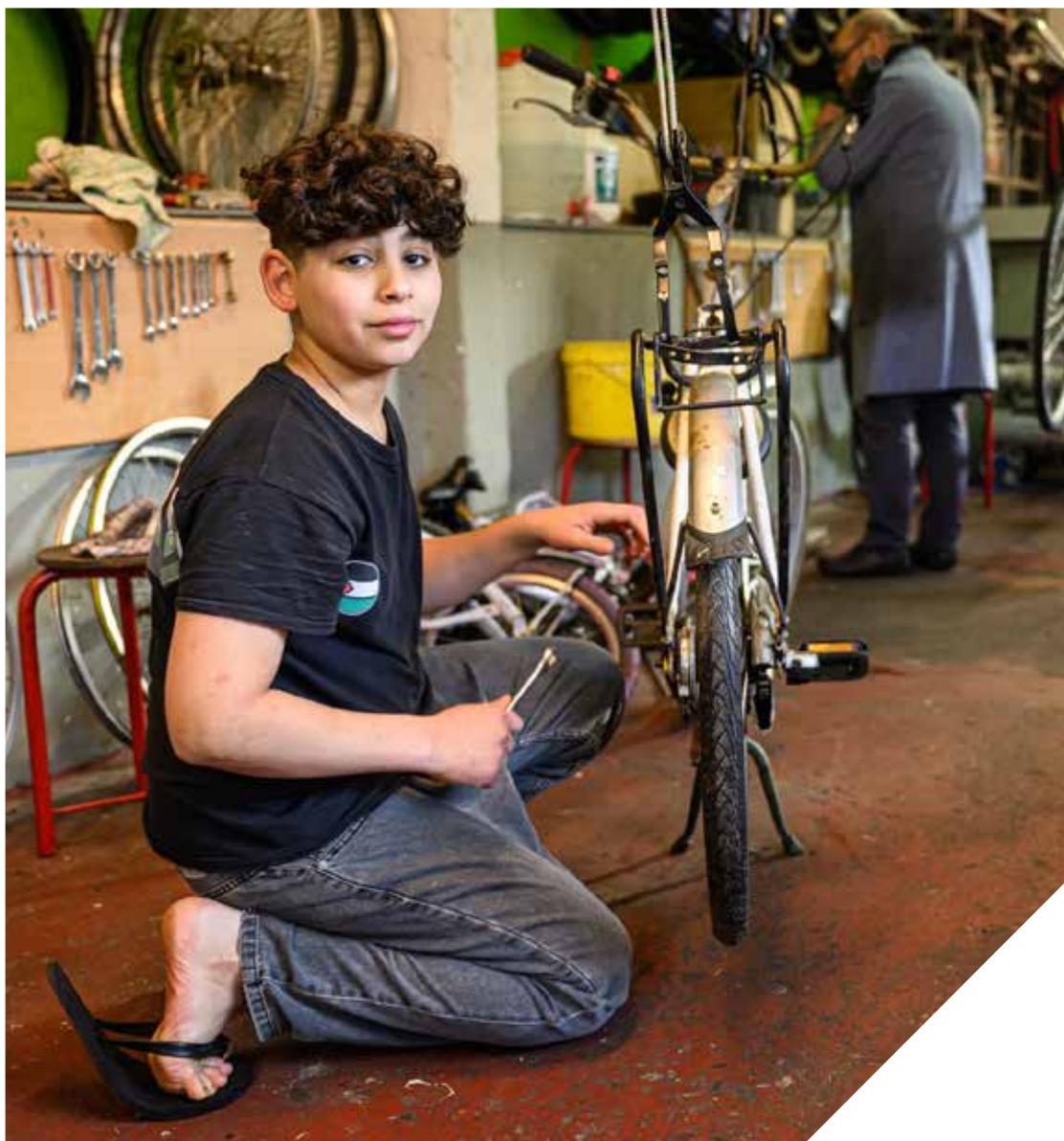


BILAN 2024

Accueil - Réinstallation - Retour volontaire



CONTACT

Fedasil

Siège central

Rue des Chartreux 21

B-1000 Bruxelles

T +32 2 213 44 11

info@fedasil.be

www.fedasil.be



Deze balans is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

This review is also available in English (condensed version).

Éditeur responsable : Pieter Spinnewijn | Responsable de la rédaction : Mieke Candaele | Coordination : Benoît Mansy

Lay-out : Marthe De Clercq | Photos : Fedasil | Traductions : Fedasil | Impression : Albe De Coker (imprimé sur papier recyclé)

Tous droits réservés - Aucun extrait de cet ouvrage ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, film ou autre, sans le consentement écrit et préalable de l'éditeur | Bruxelles, juin 2025

Photo de couverture : centre d'accueil de Kapellen © Joost Joossen

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024	6
ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE	10
RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS	22
RETOUR VOLONTAIRE	24

AVANT-PROPOS



J'ai le plaisir de partager avec vous le bilan 2024 de Fedasil.

Une année marquée une nouvelle fois par la saturation de notre réseau d'accueil, et ce malgré une capacité

record et un grand nombre de mesures prises par Fedasil et nos autorités politiques pour réduire la durée de séjour dans les centres, limiter les entrées ou encourager les sorties.

Aujourd'hui, le contexte de travail évolue avec la mise en place, début 2025, d'un nouveau gouvernement fédéral. Le volet Asile et Migration est ambitieux, tout comme les économies sur le budget de l'accueil des demandeurs de protection internationale.

Une diminution forte de la capacité d'accueil n'est pas impossible, à condition de pouvoir réduire de manière importante la durée de la procédure d'asile et la durée de séjour dans nos structures d'accueil. Une telle réduction serait dans l'intérêt de tous, en particulier pour le demandeur de protection qui attend aujourd'hui en moyenne pendant 17 mois dans nos centres. En cas de diminution de la capacité d'accueil, il me paraît toutefois essentiel de ne pas reproduire les erreurs du passé en fermant beaucoup de centres sans se donner la possibilité de réagir rapidement à un prochain nouvel afflux. Après la fermeture de plus de 10.000 places en 2016, au sortir de la précédente crise de l'asile, il nous a fallu énormément d'énergie et de moyens pour reconstruire notre réseau. Ce que Fedasil préconise aujourd'hui, c'est la mise en place d'un système d'accueil dynamique, plus résistant à la

volatilité qui est propre au domaine de l'asile, grâce à la création de places tampons.

Cette politique des places tampons n'est pas contradictoire avec les économies prévues dans l'accueil. Au contraire, elle offre une réponse adaptée aux besoins : si les demandes d'asile diminuent en Belgique, Fedasil pourra désactiver une partie de sa capacité dans les centres, limiter les coûts et gérer ses moyens de manière responsable.

A titre personnel, l'année 2024 est celle où j'ai entamé mon mandat de six années en tant que directeur général à Fedasil. Avec les membres de la direction, nous travaillons sur les priorités pour les prochaines années.

Il est temps de revenir aux fondamentaux de notre mission. Tout d'abord, nous devons rétablir l'état de droit. La liste d'attente doit disparaître et les demandeurs de protection ne doivent plus se retrouver à la rue - à ce titre, l'évolution est positive puisque le nombre de personnes inscrites sur cette liste diminue depuis plusieurs mois.

Nous devons aussi tenir compte des nouvelles réalités, par exemple le grand nombre de demandeurs de protection qui se trouvent en dehors de notre réseau d'accueil. Leur accompagnement fait partie des défis des prochaines années.

J'espère pouvoir y travailler le plus rapidement possible, en bonne collaboration avec nos nombreux partenaires et notre ministre de l'Asile et la Migration.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bilan annuel.

Bien cordialement,

Pieter Spinnewijn
Directeur général, juin 2025

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

Janvier La capacité d'accueil totale du réseau de Fedasil approche les 36.000 places, soit une capacité supérieure au record de la crise de l'asile de 2015-2016 (35.700 places disponibles). Une partie de cette capacité est toutefois temporaire et Fedasil cherche d'autres sites pour permettre l'accueil d'un maximum de personnes.

La secrétaire d'Etat Nicole de Moor présente son projet de 'Code de la migration contrôlée', en présence des responsables des instances d'asile. Ce document entend intégrer tous les aspects légaux de la migration, y compris la loi sur l'accueil, et constituer une base solide pour le prochain gouvernement fédéral.



Fedasil ouvre un nouveau centre d'accueil à Gand, sur le site d'une ancienne maison de repos. Le centre peut héberger 135 personnes.

Février Les centres temporaires de Fedasil à Bredene et Theux, situés dans des hébergements de tourisme, ferment leurs portes à la fin de l'hiver. Cet accueil, même temporaire, a permis d'héberger toutes les familles pendant la période hivernale. Les deux centres rouvriront pour l'hiver 2024-2025.



Vu la saturation des centres, Fedasil recourt à l'hébergement dans des hôtels à Bruxelles comme solution d'urgence et temporaire pour les familles qui ont demandé l'asile et pour lesquelles il n'y avait pas de places dans le réseau régulier.

Fedasil lance une douzaine de projets pilotes dans ses centres d'accueil à l'intention du groupe-cible des 'jeunes adultes' (18-21 ans), par exemple pour coacher ceux dont le comportement pourrait devenir problématique. Le réseau d'accueil compte environ 4.500 résidents âgés entre 18 et 21 ans - un groupe qui mérite un accompagnement spécifique.

Mars Fedasil reçoit la visite de Nina Gregori, directrice exécutive de l'Agence européenne pour l'asile (EUAA). Elle a visité le centre d'arrivée (le Petit-Château à Bruxelles). L'occasion de discuter sur la collaboration fructueuse : depuis 2022, Fedasil bénéficie du soutien temporaire d'EUAA sous la forme d'un plan opérationnel pour augmenter la capacité et la qualité de l'accueil (experts, interprètes, containers).



Dans le cadre la présidence belge du Conseil européen, Fedasil organise à Anvers une conférence sur le retour et la réintégration.



Fedasil lance une nouvelle campagne en interne pour investir dans le bien-être de son personnel, notamment en créant un réseau de collègues ambassadeurs dans ses centres. Le contexte de travail, comme la saturation des centres, a un impact majeur sur le bien-être du personnel.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des résidents vers le marché de l'emploi, Fedasil réunit à Bruxelles tous ses partenaires experts dans le domaine de l'activation afin d'échanger à ce sujet.

Avril Le Point info de Fedasil à Bruxelles reçoit en avril un nombre record de visiteurs : près de 1.250 demandeurs de protection viennent demander des informations, essentiellement sur la recherche d'un hébergement ou les soins médicaux.



Mai Les arrivées de mineurs non accompagnés (Mena) sont en baisse. Vu le manque de places pour adultes et familles, Fedasil décide de convertir des places Mena en places génériques.

Fedasil organise une deuxième conférence dans le cadre de la présidence belge du Conseil européen, cette fois sur le thème des collaborations en matière d'accueil, d'information et de pré-intégration des demandeurs de protection.



Le centre Fedasil de premier accueil pour les Mena à Neder-over-Heembeek (Bruxelles) fête 20 années d'accueil.



Juin Le nombre d'hommes seuls sur la liste d'attente pour une place dans le réseau de Fedasil augmente et dépasse les 4.000. Beaucoup sont logés temporairement dans les centres pour sans-abri à Bruxelles. Après l'été, ce nombre va diminuer pour arriver à 3.000 personnes fin de l'année.

Juillet Un nouveau DG pour Fedasil : Pieter Spinnewijn est désigné directeur général par le Conseil des ministres. Il s'agit d'un mandat de 6 ans renouvelable qui débute le 1er juillet 2024. Fanny François, qui assurait l'intérim de DG depuis 2022 retrouve à plein temps sa fonction de directrice Stratégie & Organisation au sein de Fedasil.

La loi prévoit un nouveau système de contribution aux frais de l'accueil pour les résidents adultes des centres et des ILA qui perçoivent des revenus professionnels. Fedasil vérifiera tous les 3 mois les revenus des résidents en croisant les données avec la Banque-Carrefour de la Sécurité Sociale.

Les sorties des centres d'accueil sont en hausse (près de 3.000 rien qu'en juillet) grâce à différentes mesures prises pour encourager les départs des résidents, notamment avec l'aide de chèques-repas.

La Croix-Rouge déménage son *Refugee Medical Point* sur le site de l'ancien Institut Bordet à Bruxelles, à côté du Point Info de Fedasil. Cette antenne, financée par Fedasil, permet d'améliorer l'accès aux soins des personnes sans solution d'accueil.



Fedasil lance la phase de test de son projet de simplification administrative et financière de l'accompagnement médical des demandeurs de protection, lancé en collaboration avec la CAAMI (Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité). Le projet sera opérationnel en 2025.

Fedasil participe à l'opération coordonnée par B-FAST pour évacuer en Belgique 16 Palestiniens de Gaza, dont quatre enfants malades. Ces enfants ont besoin de soins médicaux spécifiques et sont hospitalisés dans notre pays.

Les retours volontaires à partir de la Belgique sont en hausse. En juillet, Fedasil et ses partenaires ont accompagné un record de 382 migrants vers leur pays d'origine, souvent avec une aide supplémentaire pour la réintégration sur places.

Août Le centre d'accueil de Fedasil à Sugny (Vresse-sur-Semois) fête son 25^{ème} anniversaire.



Septembre Le nombre de logements individuels mis à disposition par les CPAS (les initiatives locales d'accueil ou ILA) diminue au fil des ans. Début septembre, elles représentent moins de 3.500 places – soit 12% de la capacité du réseau. On comptait encore 5.500 places en ILA début 2022.

Octobre L'Office des étrangers déménage son centre d'enregistrement. Les demandeurs de protection doivent désormais se rendre rue Belliard à Bruxelles pour enregistrer leur demande, et non plus au boulevard Pacheco.

En octobre les arrivées dans le réseau de Fedasil dépassent les 3.000 personnes, le plus haut niveau de l'année. Le solde entre les entrées dans le réseau (IN) et les sorties (OUT) n'a jamais été aussi élevé : en un mois, le réseau compte plus de 426 résidents supplémentaires, alors que, faute de places, 1.200 autres demandeurs ont dû s'inscrire sur la liste d'attente.

Novembre Le réseau de Fedasil et ses partenaires passe la barre des 36.000 places. Comme les années précédentes, des sites temporaires ouvrent pour l'hiver.

Le centre d'accueil de Fedasil à Pondrôme (Beauraing) fête son 20^{ème} anniversaire.



Décembre Le 5 décembre, Journée mondiale du bénévolat, Fedasil met à l'honneur ses bénévoles et leur engagement exceptionnel pour les résidents des centres d'accueil. Fedasil peut compter sur l'engagement régulier de près de 700 bénévoles. Si la crise sanitaire a entraîné une baisse de ce nombre, la tendance est heureusement à la hausse depuis 2023.

ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE

L'année 2024 a de nouveau été marquée par la saturation du réseau d'accueil en Belgique, malgré une capacité record supérieure à 36.000 places.

La hausse des demandes de protection en Belgique (39.615 demandes en 2024, +12% par rapport à 2023), combinée à l'arriéré dans le traitement des dossiers d'asile, a accentué la pression sur le réseau de Fedasil.

Depuis 2021, des demandeurs de protection qui ont droit à l'accueil se retrouvent en dehors du réseau de Fedasil. La priorité pour l'hébergement est donnée aux plus vulnérables (familles, mineurs, femmes).

Saturation

Fedasil a continué à créer des places d'accueil tout au long de l'année. Fin 2024, le réseau de Fedasil atteignait 36.205 places d'accueil, soit une augmentation nette de 562 places par rapport à fin 2023.

A l'approche de l'hiver, Fedasil a notamment utilisé plusieurs sites pour un accueil temporaire. Il s'agissait, comme les années précédentes, de logements touristiques ou des centres prévus pour les écoles et les groupes de jeunes. Au total, 750 places étaient disponibles jusqu'au printemps 2025.

Fedasil a également recouru en 2024 à l'accueil dans des hôtels à bas prix à Bruxelles. Cet accueil d'urgence, prévu pour une durée limitée dans le temps, était réservé à des familles pour lesquelles une place d'accueil adaptée n'était pas directement disponible dans les centres réguliers. Moins

de 300 personnes en famille étaient hébergées fin 2024 dans les hôtels.

Malgré l'augmentation de la capacité, toutes les personnes qui avaient droit à une place n'ont pu être hébergées directement. En 2024, plus de 10.000 hommes isolés n'ont pas reçu de place le jour de l'enregistrement de leur demande de protection. Ces personnes ont été invitées à s'inscrire sur une liste d'attente et accueillies ultérieurement en fonction des places disponibles. En 2024, le temps d'attente sur cette liste variait en moyenne entre 3 et 4 mois. Fin décembre, 3.000 hommes isolés se trouvaient sur la liste d'attente. Plusieurs d'entre eux étaient temporairement hébergés dans le réseau pour sans-abris à Bruxelles (2.000 places disponibles via une convention entre les autorités régionales et fédérales).

Profil des personnes accueillies

Fin 2024, Fedasil et ses partenaires hébergeaient 34.003 personnes, également un nombre record. La proportion de personnes en famille a atteint 51%. La Palestine (14%) est devenue le premier pays d'origine des résidents dans le réseau, devant la Syrie (11%). Les Afghans ne représentent plus que 10% des résidents.

En 2024, la durée de séjour dans le réseau d'accueil restait élevée, à savoir 17,3 mois en moyenne (contre 17,1 mois en 2023).

Mena

La baisse des arrivées de mineurs étrangers non accompagnés (Mena) observée en 2023 s'est pour-

suivie l'année suivante. En conséquence, au regard des besoins en places pour les familles, Fedasil a converti un certain nombre de places Mena en places génériques. Fin 2024, le réseau de Fedasil comptait 3.250 places Mena, soit une diminution de 284 places par rapport à fin 2023.

Fedasil et ses partenaires hébergeaient fin 2024 un total de 2.436 Mena, essentiellement des garçons (90% des jeunes) âgés entre 16 et 18 ans. L'Afghanistan reste le premier pays d'origine (32% des jeunes), même si la proportion de jeunes Afghans tend à diminuer.

Plus d'infos sur www.fedasil.be

Informations aux migrants difficilement accessibles

Depuis 2020, Fedasil dispose d'une équipe mobile et multilingue, qui approche et informe activement les migrants en dehors du réseau d'accueil régulier. En 2024, le team 'Reach Out' a pu atteindre 1.702 migrants en situation précaire. En raison de la situation de crise, le sujet de l'hébergement a souvent été abordé avec les personnes rencontrées. Cependant, les discussions ont aussi porté sur la procédure d'asile, les réquisitoires médicaux, la régularisation du statut, la formation, l'emploi et le retour volontaire.

Point Info à Bruxelles

Depuis septembre 2023 Fedasil dispose d'un point d'information installé à Bruxelles sur le site de l'ancien Institut Bordet. Notre 'Point Info' est destiné en premier lieu à l'accompagnement des nombreux demandeurs de protection en dehors du réseau d'accueil, mais les migrants en transit et les personnes en séjour irrégulier peuvent aussi y bénéficier d'un entretien individuel. En juillet 2024, le 'Refugee Medical Point' de la Croix-Rouge a déménagé pour rejoindre le site du Point Info de Fedasil.

Fedasil a enregistré 12.197 visites à son Point Info en 2024. Les visiteurs étaient essentiellement des hommes seuls (86%) dont la demande d'asile était en cours d'examen. Les principaux pays d'origine étaient la Palestine (37%), la Syrie (10%) et l'Afghanistan (6%). Les langues les plus utilisées étaient l'arabe, le français et l'anglais. Les visiteurs avaient essentiellement des questions sur le logement (demandes d'une place d'accueil, informations sur la liste d'attente) et sur l'aide médicale (réquisitoires médicaux, accès aux soins).

Le site www.fedasilinfo.be, disponible en 14 langues, offre également des informations utiles et actualisées.

Réfugiés ukrainiens

Depuis le début du conflit en Ukraine en 2022, les autorités belges de différents niveaux de pouvoir travaillent ensemble pour accueillir au mieux les réfugiés ukrainiens. Parmi les 13.277 réfugiés qui sont passés au centre d'enregistrement de l'Office des étrangers (bâtiment Eurostation à Bruxelles) en 2024, 15% (1.953 personnes) ont exprimé le besoin d'une solution de logement. Le rôle de Fedasil est de screener les réfugiés et de les mettre en relation avec les logements disponibles dans les communes.

La Croix-Rouge flamande prévoit dans son centre d'accueil à Woluwe-Saint-Lambert (le centre Ariane) 250 places d'urgence pour les réfugiés, offrant ainsi un accueil temporaire dans l'attente d'un déménagement vers une ville ou une commune. 25 autres places sont aussi disponibles à Bruxelles via l'association Ukraine Voices.

En vertu d'une directive européenne, les personnes déplacées en provenance d'Ukraine peuvent s'enregistrer sur le sol belge pour y recevoir une protection temporaire, et au besoin une prise en charge pour un logement et une aide sociale. Elles ne doivent pas demander l'asile et ne sont pas hébergées dans le réseau d'accueil de Fedasil.

www.info-ukraine.be

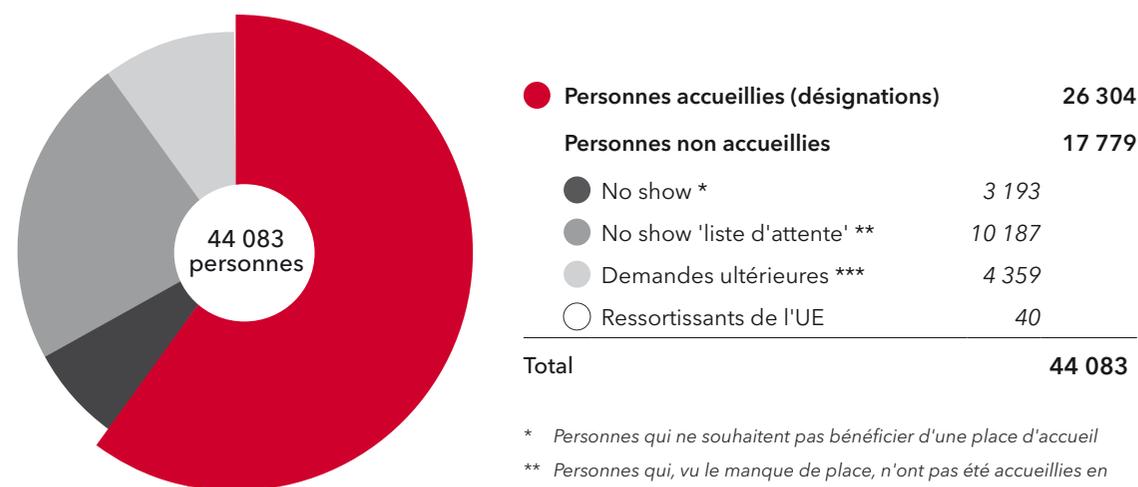
Mise à l'emploi

En 2024, Fedasil a développé et encouragé plusieurs initiatives de mise à l'emploi des résidents. En Belgique, les demandeurs de protection ont accès au marché du travail quatre mois après l'introduction de leur demande. Ceux et celles qui travaillent et qui sont hébergés dans le réseau de Fedasil conservent le droit à l'aide matérielle, mais contribuent à l'accueil. En 2024, un peu moins de 25.000 résidents ont activement participé au marché de l'emploi. Cela signifie qu'un peu plus de 4 résidents sur 10 en âge de travailler ont exercé une activité professionnelle.

Nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale (asile) en Belgique (source CGRA)



Demandes d'accueil en 2024



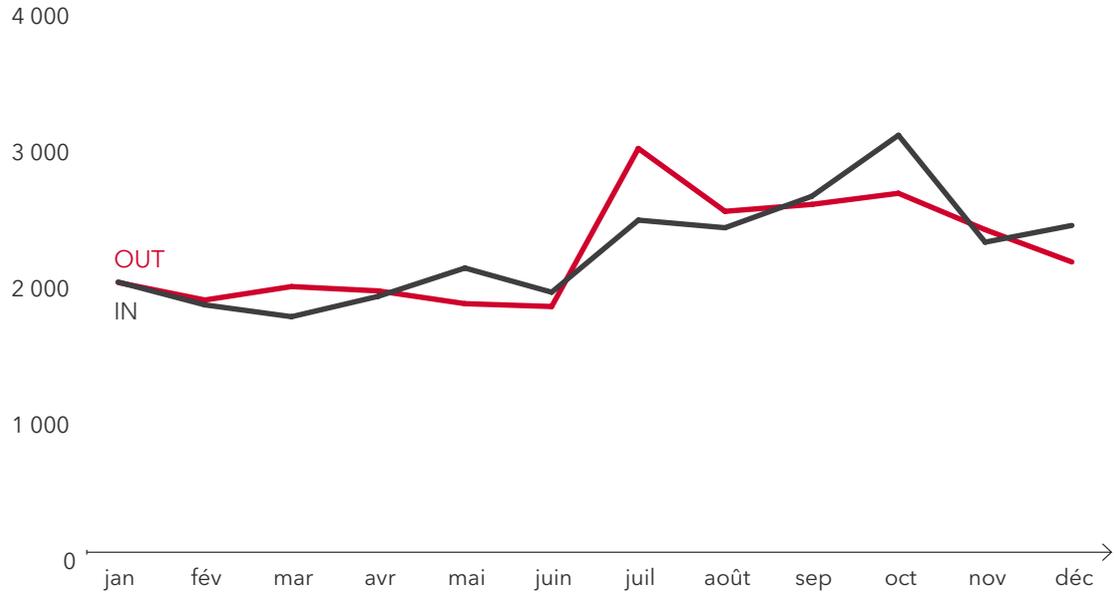
* Personnes qui ne souhaitent pas bénéficier d'une place d'accueil

** Personnes qui, vu le manque de place, n'ont pas été accueillies en 2024. Certaines se sont enregistrées sur une liste d'attente et ont été accueillies en 2025.

*** Le droit à l'accueil n'est pas automatique pour les personnes qui introduisent une 2ème demande de protection (ou ultérieure)

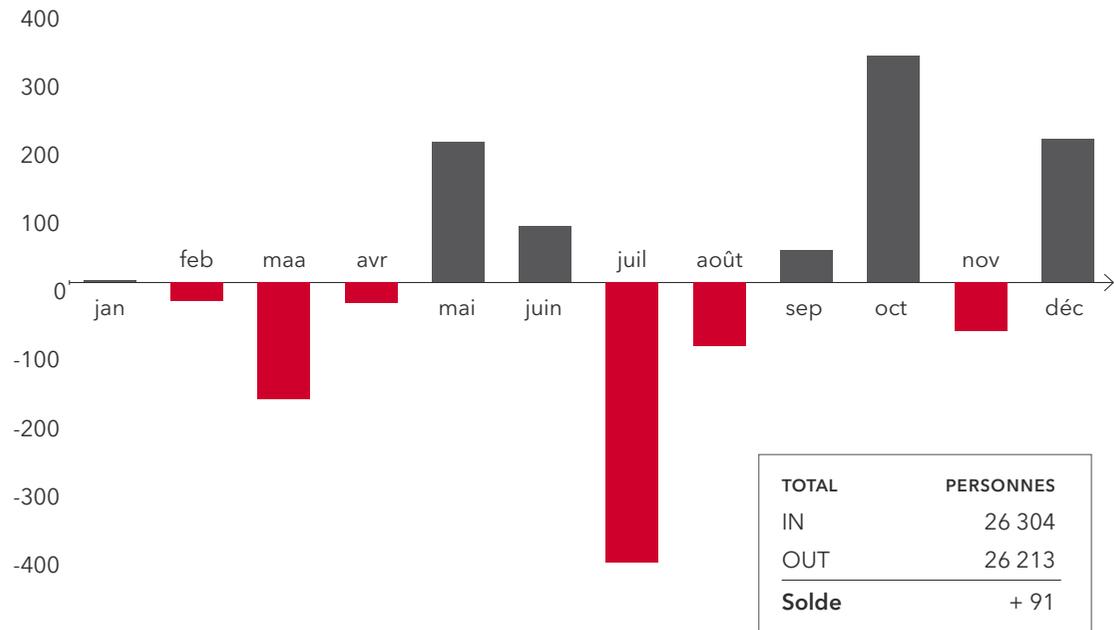
Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2024

Les personnes qui n'ont pas reçu de place d'accueil et qui se sont inscrites sur la liste d'attente ne sont pas reprises dans les IN.



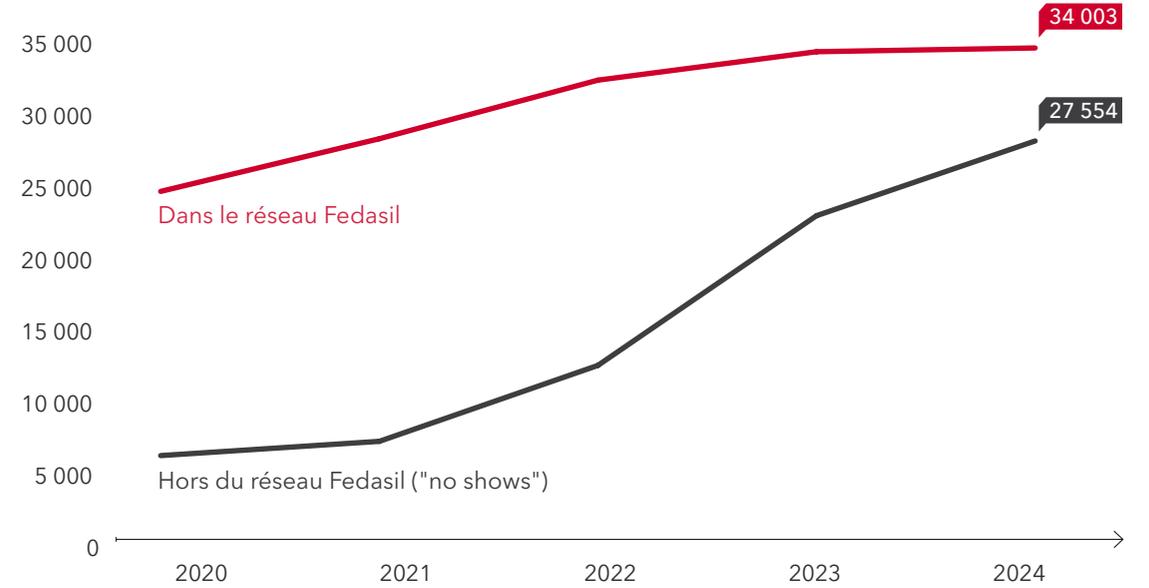
Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2024 : solde IN/OUT

Les personnes qui n'ont pas reçu de place d'accueil et qui se sont inscrites sur la liste d'attente ne sont pas reprises dans les IN.



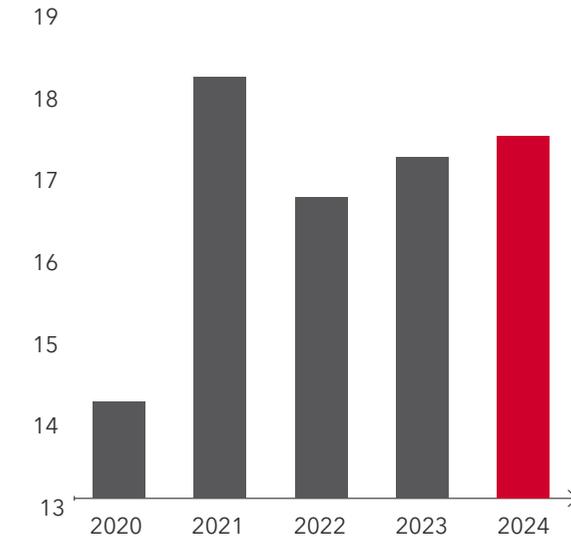
Evolution du nombre de demandeurs de protection internationale dans et en dehors du réseau d'accueil de Fedasil

Situation fin décembre de chaque année



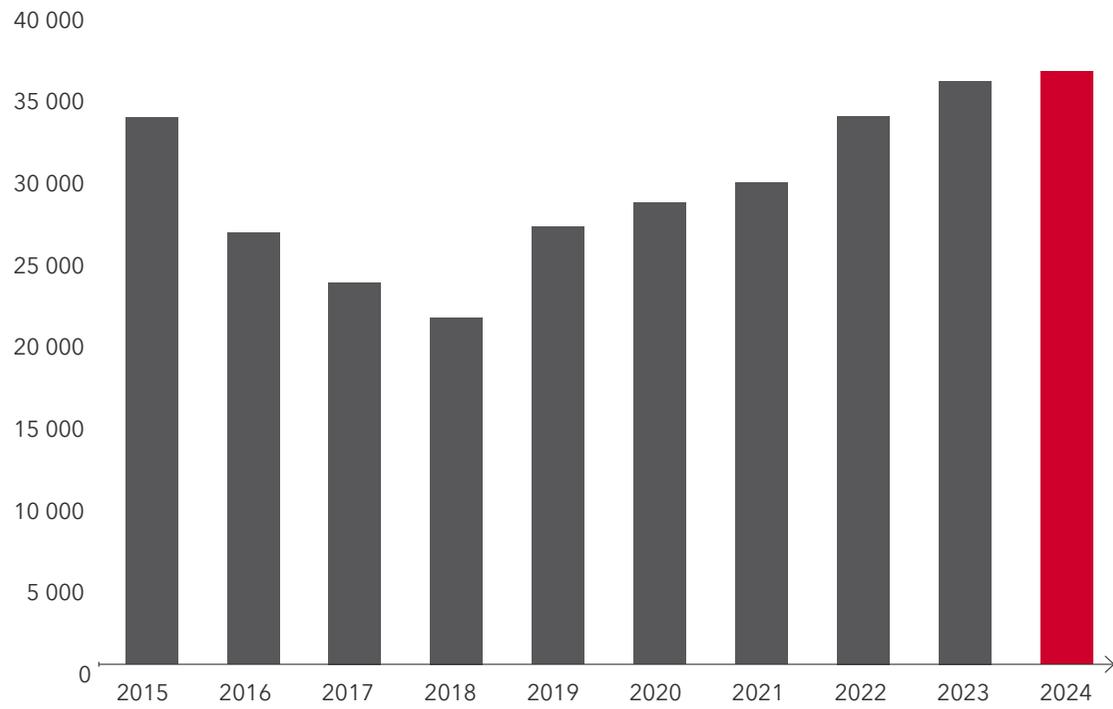
Durée de séjour moyenne dans le réseau d'accueil

Durée de séjour totale des personnes qui ont quitté le réseau, par année de départ, exprimée en nombre de mois.

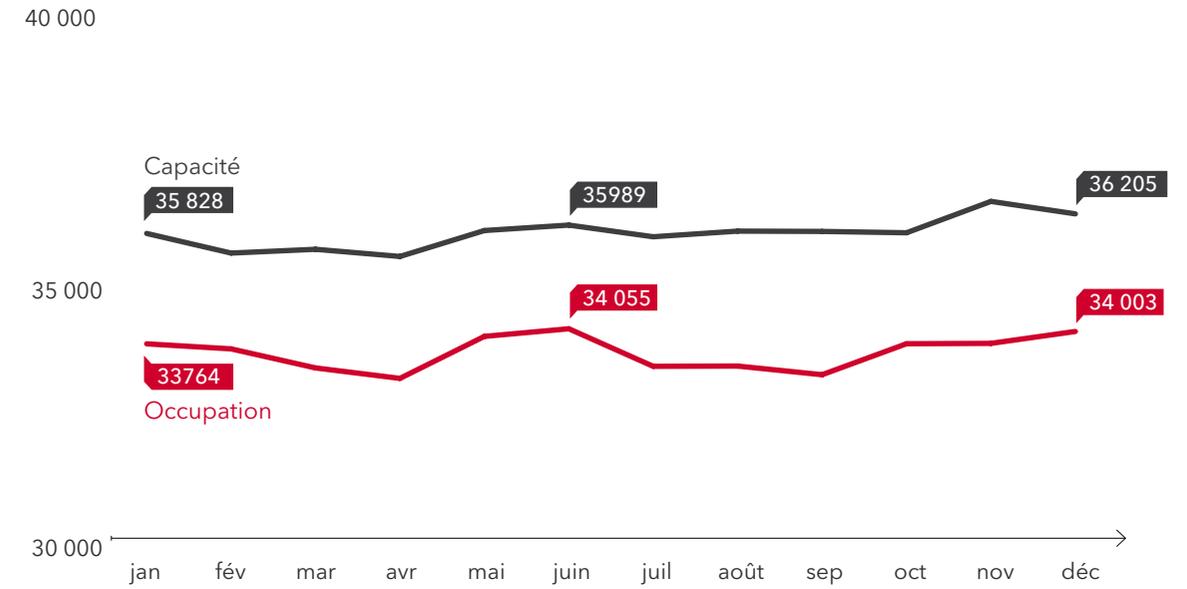


Évolution de la capacité d'accueil

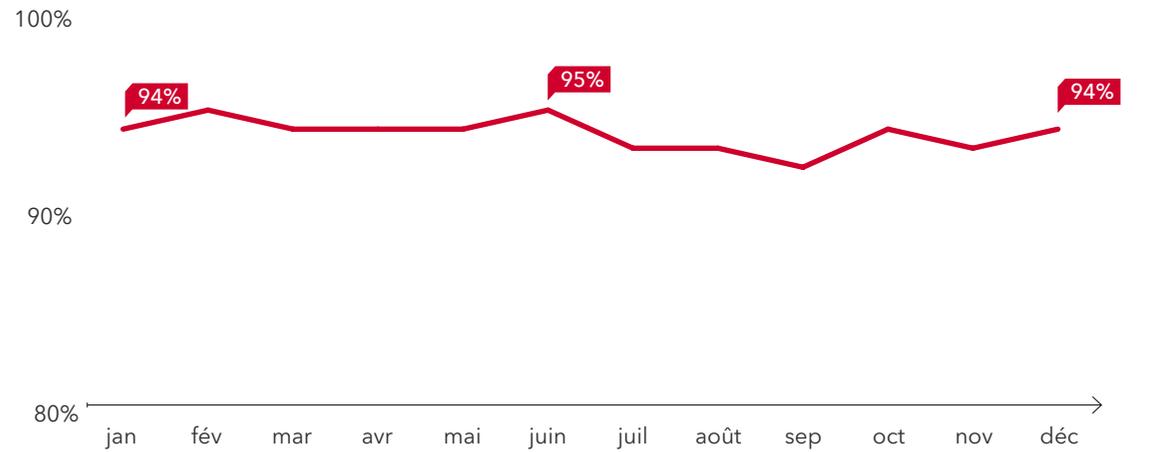
Situation fin décembre de chaque année



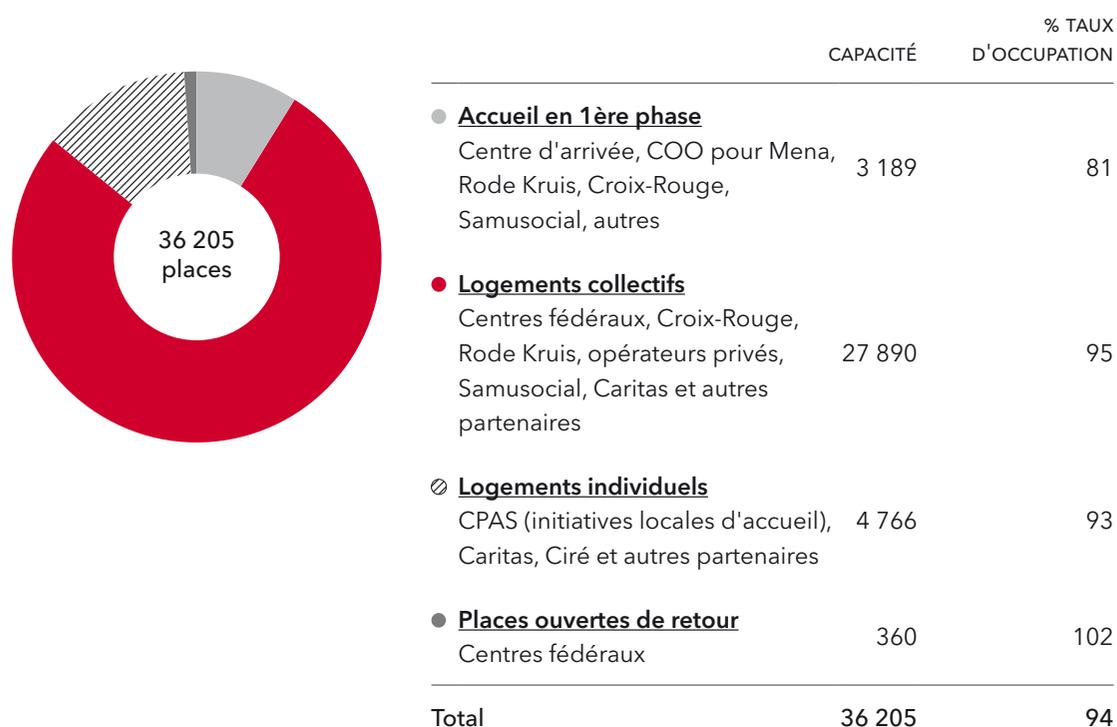
Evolution de la capacité d'accueil et de l'occupation en 2024



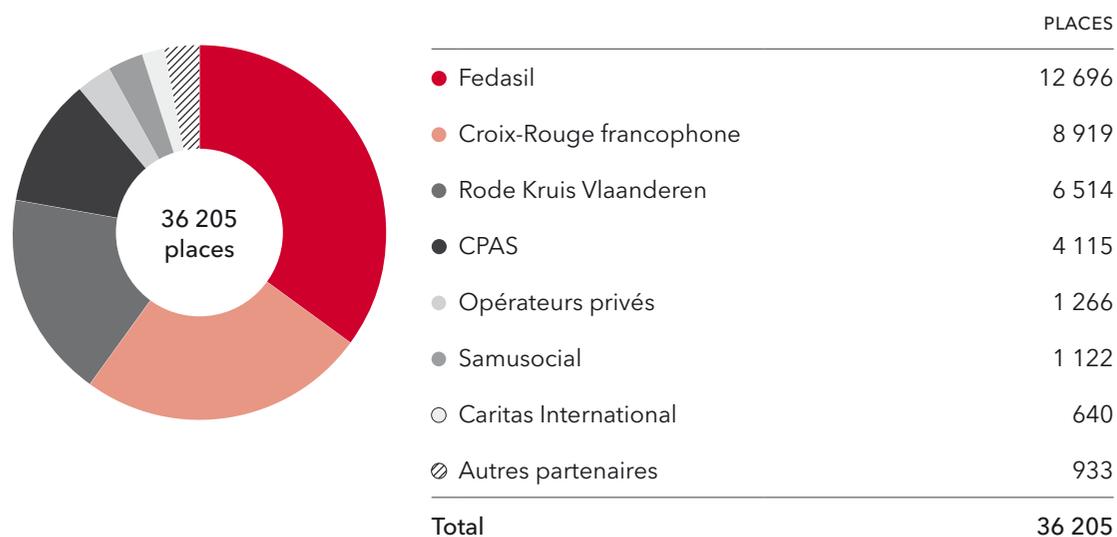
Evolution du taux d'occupation en 2024



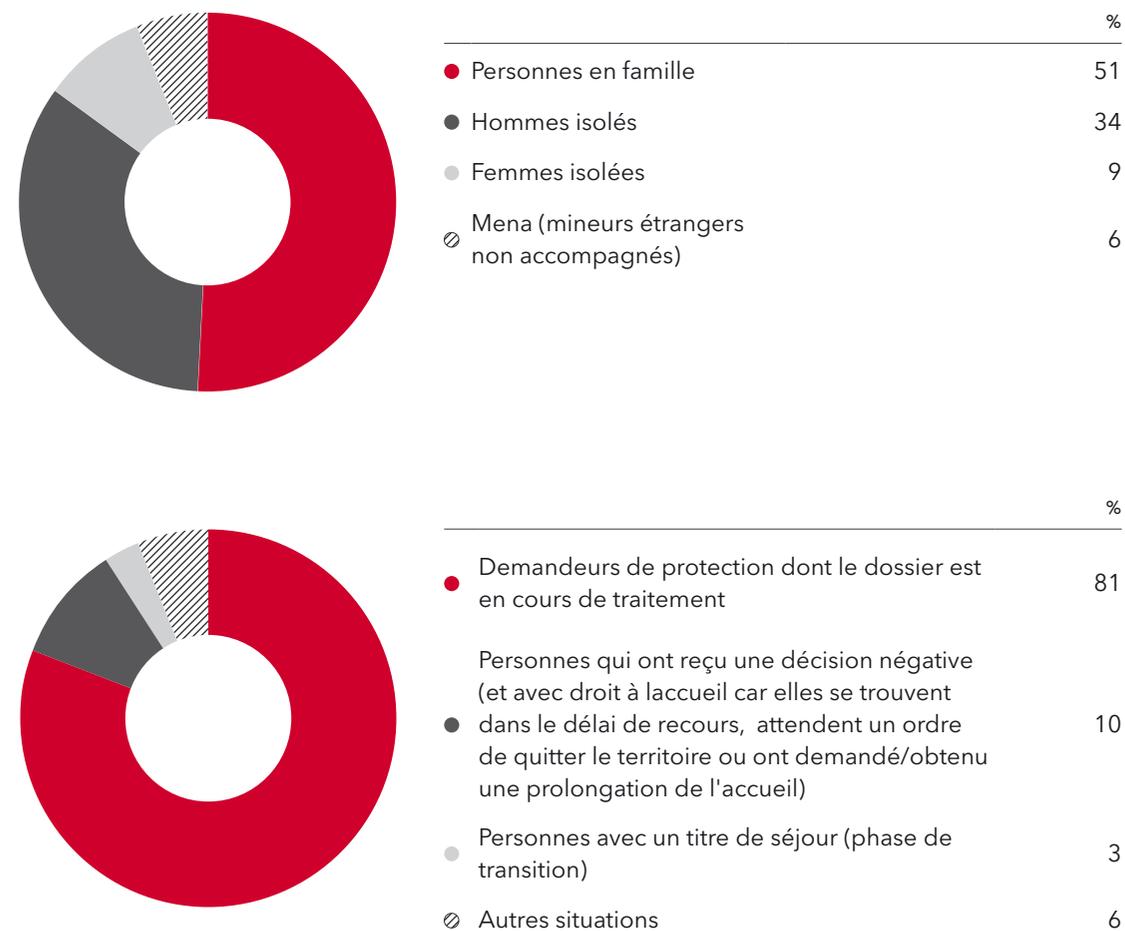
Types de places d'accueil / fin 2024



Contribution des opérateurs / fin 2024



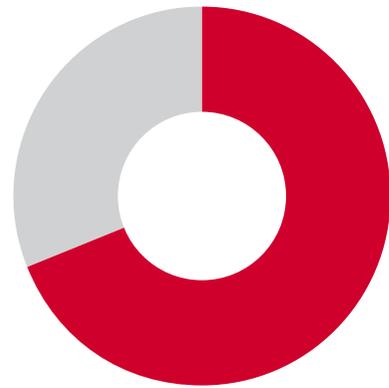
Profil des personnes accueillies / fin 2024



Profil des personnes accueillies / fin 2024



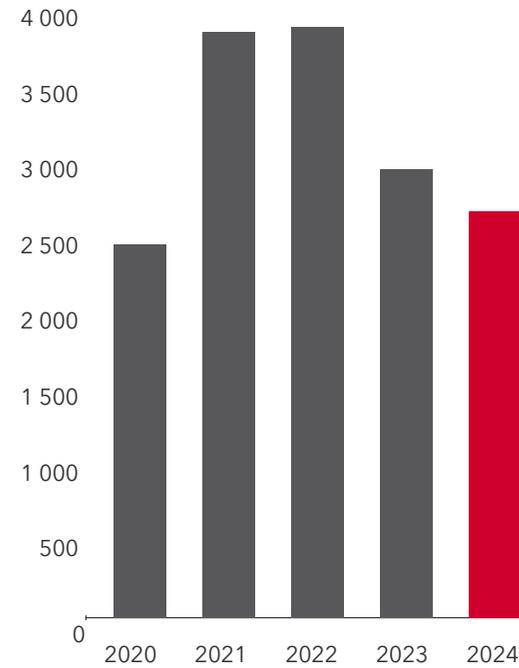
	%
● Hommes	63
● Femmes	37



	%
● Adultes	69
● Mineurs d'âge	31

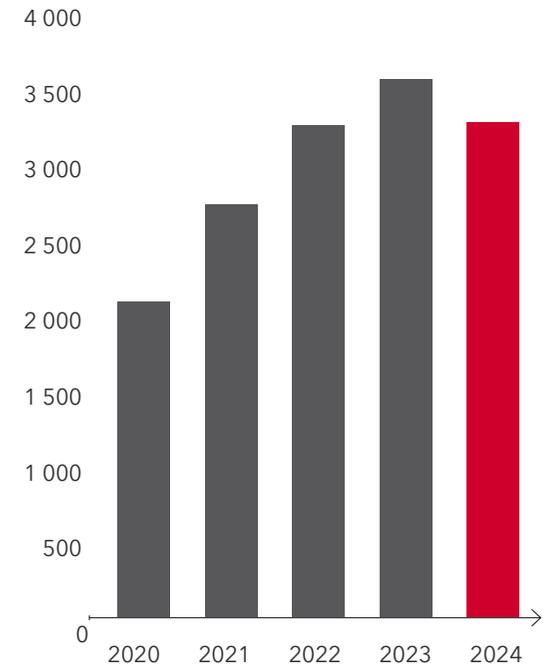
	%
Palestine	14
Syrie	11
Afghanistan	10
Erythrée	7
Guinée	6
RD Congo	5
Burundi	5
Cameroun	4
Turquie	3
Somalie	3
Autres pays	33

Mineurs étrangers non accompagnés (Mena) : entrées dans le réseau d'accueil

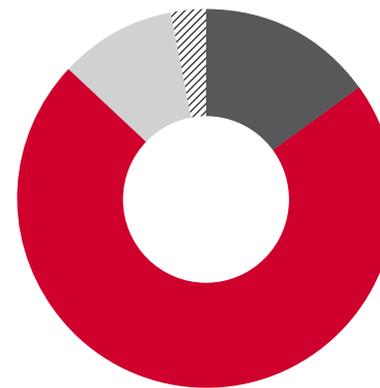


Mena : évolution de la capacité d'accueil

Situation fin décembre de chaque année



Mena : capacité par phase d'accueil / fin 2024

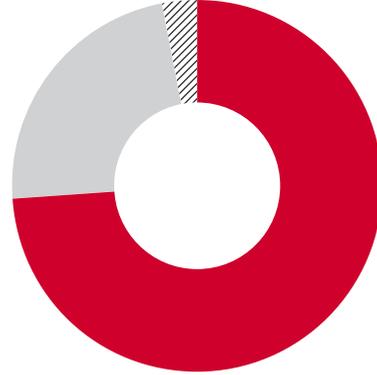


PLACES		
1ère phase		
● Observation et orientation	Fedasil et Samusocial	441
2ème phase		
● Accueil collectif	Fedasil, Croix-Rouge, Rode Kruis, Vlaamse Gemeenschap, Communauté française, Samusocial, Amonsoli, CPAS, Caritas, Mentor Jeunes	2334
3ème phase		
● Accueil individuel	CPAS, Caritas, Ciré, Vlaamse Gemeenschap, SAM	394
⊘ Places spécifiques	Fedasil et autres partenaires	81
Total		3 250

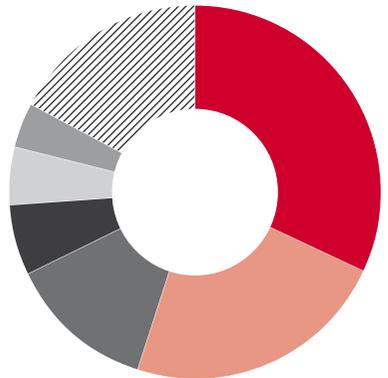
Profil des Mena accueillis / fin 2024



	%
● Garçons	90
● Filles	10



	%
● 16 ans et plus	74
● 12-15 ans	23
⚡ 11 ans et moins	3



	%
● Afghanistan	32
● Syrie	23
● Erythrée	13
● Somalie	6
● Palestine	5
● Guinée	4
⚡ Autres pays	17

RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS

487 réfugiés ont été réinstallés en Belgique en 2024, principalement des familles de réfugiés congolais du Rwanda et de réfugiés syriens de Turquie.

La Belgique est dotée depuis 2013 d'un programme structurel de réinstallation ('resettlement'). Notre pays s'engage ainsi à accueillir chaque année, sur base des priorités européennes et nationales, un contingent de réfugiés vulnérables.

En 2024, la Belgique a réinstallé 487 personnes réfugiées. Grâce aux nombreux efforts, l'engagement pris par notre pays de réinstaller 500 réfugiés a donc presque été atteint.

Les personnes réinstallées en Belgique étaient principalement des Congolais réfugiés du Rwanda et des Syriens de Turquie. 84% étaient en famille, tandis que 16% étaient des hommes isolés ou des femmes isolées. Fait notable : environ 40% avaient moins de 18 ans.

Le centre de Fedasil à Alveringem (Flandre Occidentale), spécialisé dans l'accueil des personnes

réinstallées, a accueilli pas moins de 400 des 487 réfugiés. Nos centres à Ponderôme et Saint-Trond ont eux aussi accompagné des personnes réinstallées.

Plusieurs personnes ont pu être accueillies en dehors du réseau d'accueil via le 'Community Sponsorship' (parrainage) ou des partenariats, et grâce au soutien d'organisations partenaires et de bénévoles.

Autres voies migratoires légales

Outre la coordination du programme de réinstallation, Fedasil et plusieurs partenaires ont joué un rôle dans le déploiement d'autres voies légales de migration, notamment dans le cadre de projets pilotes sur la migration pour le travail et les études pour des personnes déplacées qui résident dans un pays tiers.

Le programme de réinstallation est financé par le fonds européen AMIF.

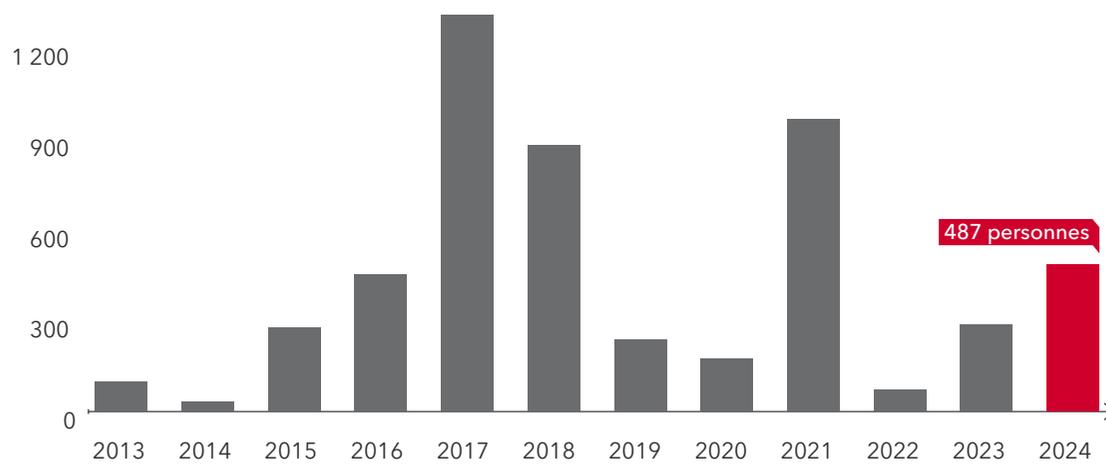
Plus d'infos sur www.reinstallation.be

Relocalisation

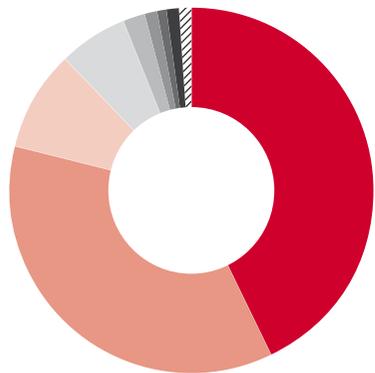
En 2024, 18 personnes ont été relocalisées en Belgique depuis Chypre et hébergées dans le réseau de Fedasil. Ces arrivées font suite à un engagement pris par la Belgique en 2023 : cette année-là, 32 personnes avaient déjà été relocalisées de Chypre vers notre pays.

La relocalisation ('relocation' en anglais) est un mécanisme de solidarité au sein de l'Union européenne dont l'objectif est de soutenir les Etats membres qui sont le plus sollicités par les flux migratoires. La Belgique a déjà organisé des relocalisations depuis la Grèce, l'Italie, Malte et Chypre, même si celles-ci demeurent peu nombreuses compte tenu de la saturation du réseau d'accueil belge.

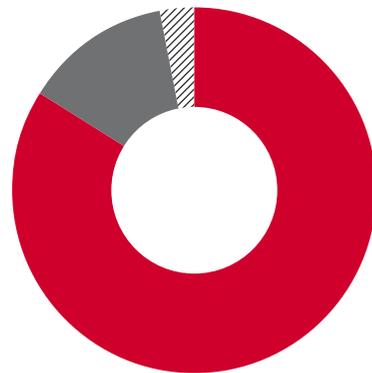
Nombre de réfugiés arrivés en Belgique dans le cadre de la réinstallation



Profil des réfugiés réinstallés en 2024



PAYS D'ORIGINE	PAYS DE PREMIER ACCUEIL	PERSONNES
● RD Congo	Rwanda	210
● Syrie	Turquie, Liban	178
● Erythrée	Rwanda, Tunisie, Niger	43
● Soudan	Rwanda, Tunisie	28
● Somalie	Rwanda, Tunisie	12
● Cameroun	Tunisie	6
● Afghanistan	Pakistan	5
● Côte d'Ivoire	Tunisie	3
● Burkina Faso	Tunisie	2
Total		487



	PERSONNES
● Familles	409
● Hommes isolés	64
⊘ Femmes isolées	14
Total	487

RETOUR VOLONTAIRE

Le nombre de retours volontaires à partir de la Belgique est en hausse. Environ la moitié des personnes retournées en 2024 étaient des migrants sans titre de séjour.

En 2024, Fedasil a accompagné 3.267 personnes qui ont décidé de retourner dans leur pays d'origine. Fedasil s'est chargée de fournir aux migrants un accompagnement sur mesure, en collaboration avec ses partenaires OIM et Caritas International.

L'année 2024 s'inscrit résolument dans la tendance à la hausse des dernières années : le nombre de personnes retournées a augmenté de quelque 11% par rapport à 2023 et de 22% par rapport à 2022.

Profil des personnes retournées

Les pays de destination sont pratiquement inchangés : ce sont principalement des Brésiliens, des Moldaves, des Géorgiens, des Turcs et des Mongols qui sont retournés dans leur pays d'origine en 2024. Notons que les retours vers la Turquie et la Moldavie ont doublé par rapport à 2023, ce qui s'explique principalement par les nombreuses arrivées et le faible taux de reconnaissance auprès des demandeurs originaires de ces deux pays.

Environ la moitié des personnes retournées étaient des migrants sans titre de séjour, 23% étaient des demandeurs de protection internationale et les 28% restants étaient des personnes en fin de procédure d'asile.

Réintégration après le retour

En fonction de la situation personnelle du migrant, le programme de retour volontaire offre également une aide à la réintégration dans le pays d'origine. L'année dernière, 76% des personnes retournées ont bénéficié d'une aide à la réintégration.

Avant leur départ, ces personnes élaborent avec un conseiller un plan réaliste qui, une fois de retour au pays, répond à leurs besoins et tient compte de leurs forces : création d'une activité économique, location ou rénovation d'une maison, aide à la recherche d'un emploi ou remboursement de frais médicaux. Pour ce faire, Fedasil peut compter sur le réseau mondial de partenaires de l'OIM et de Caritas International.

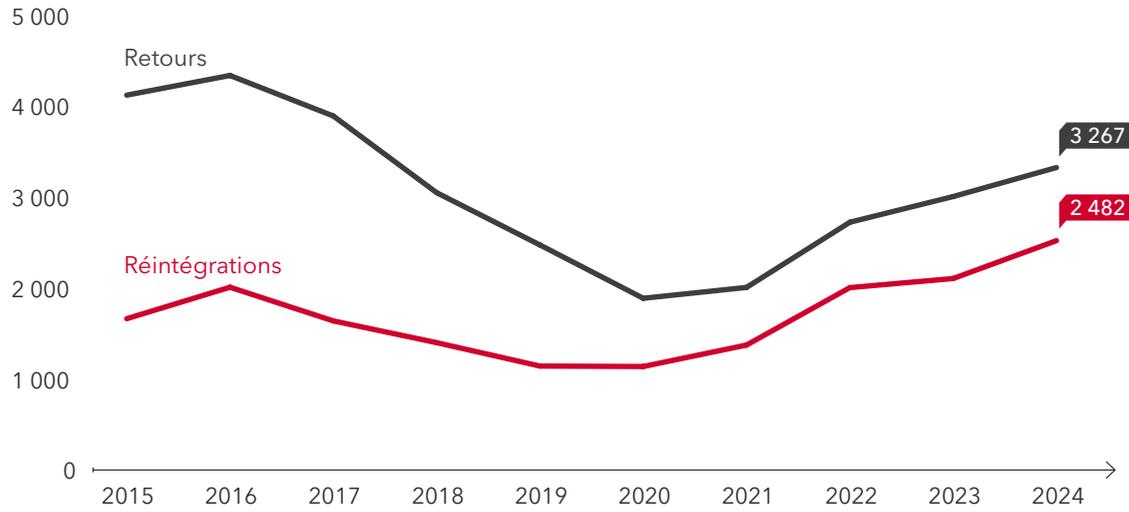
Outils européens

En matière de retour volontaire, Fedasil recourt de plus en plus aux outils et programmes européens, comme l'outil de réservation FAR (Frontex Application for Return) ou le programme de réintégration EURP (European Reintegration Programme).

Les projets de retour à partir de la Belgique bénéficient de soutiens européens (fonds AMIF).

Plus d'infos sur www.retourvolontaire.be

Évolution des retours volontaires à partir de la Belgique (nombre de personnes)



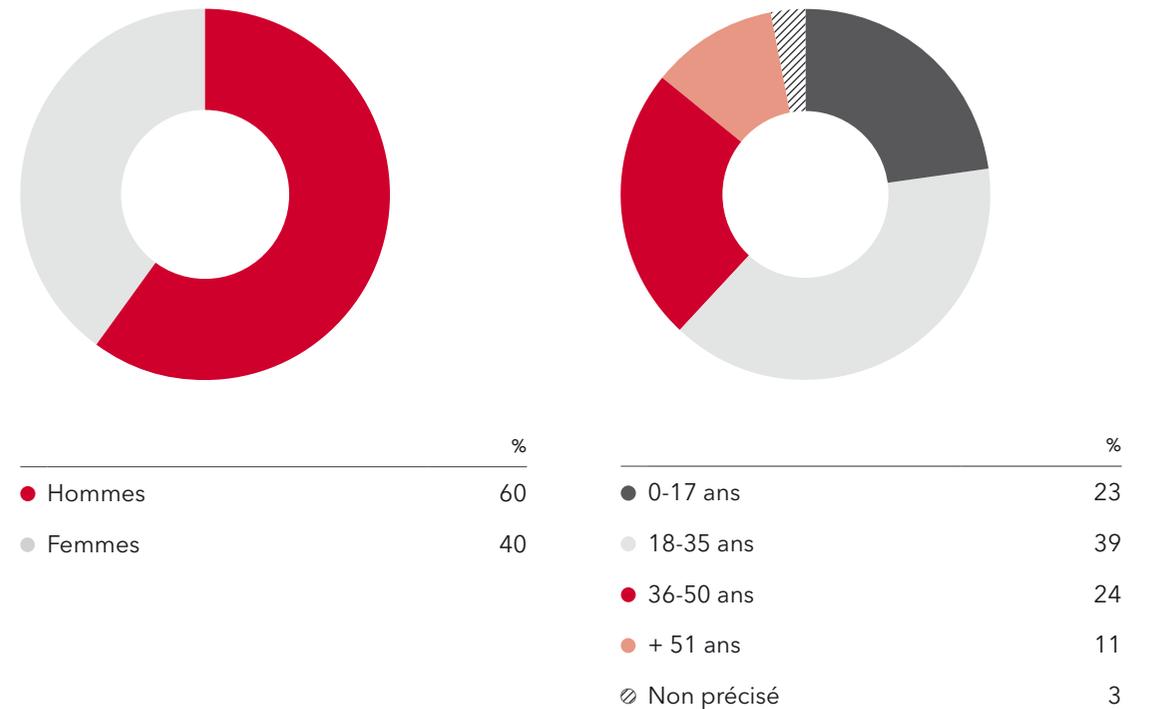
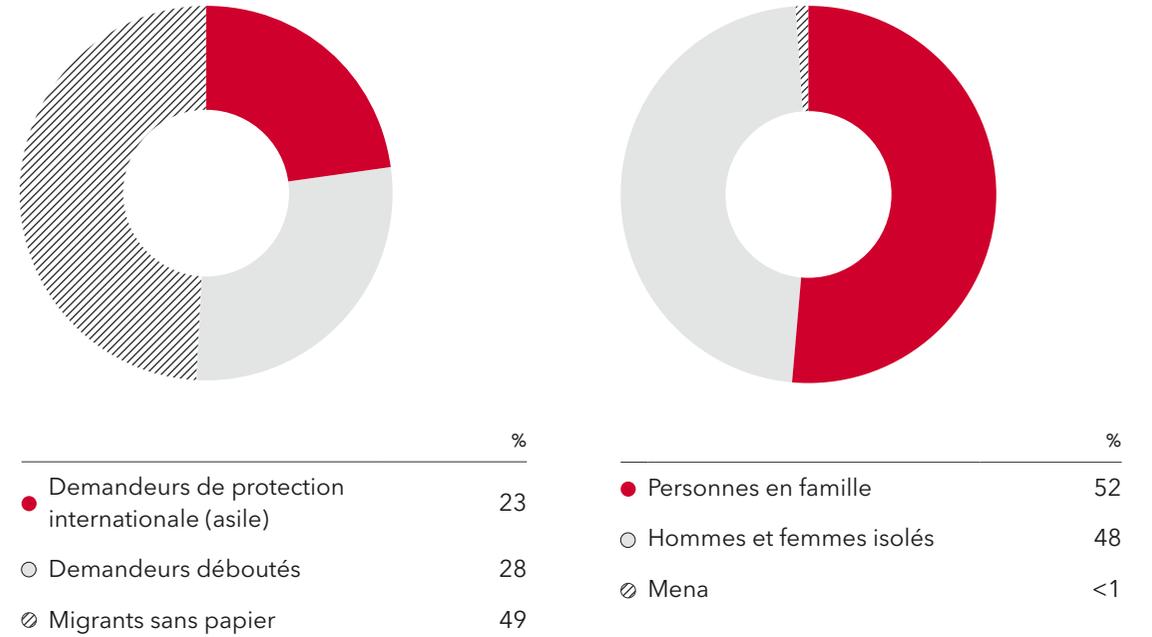
Remarque

Les chiffres reprennent également les retours volontaires vers les pays d'origine organisés par l'Office des étrangers (43 personnes en 2024), mais ils ne tiennent pas compte des départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin (organisés par l'OE vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile).

Pays de destination en 2024

PERSONNES RETOURNÉES (AVEC OU SANS RÉINTÉGRATION)		PERSONNES RETOURNÉES AVEC UN SOUTIEN À LA RÉINTÉGRATION	
Brésil	1000	Brésil	690
Moldavie	422	Moldavie	405
Géorgie	191	Géorgie	165
Turquie	151	Turquie	130
Mongolie	134	Colombie	115
Colombie	122	Russie	78
Pakistan	90	Pakistan	76
Roumanie	90	Mongolie	76
Russie	85	Irak	72
Irak	67	Arménie	59
Autres	915	Autres	616
Total	3 267	Total	2 482

Profil des personnes retournées volontairement en 2024



Fedasil est responsable pour l'accueil des demandeurs de protection internationale (asile) et d'autres groupes cibles, et garantit la qualité et la conformité au sein des diverses modalités d'accueil. Nous préparons nos résidents à la vie après l'accueil, assurons la coordination des différents programmes de retour volontaire et mettons en œuvre les engagements pris dans le cadre de programmes internationaux tels que la réinstallation et la relocalisation.

Ce bilan reprend les événements et les statistiques pour l'année 2024 en matière d'accueil, de réinstallation et de retour volontaire.

Les informations et les actualités concernant notre organisation se trouvent sur notre site www.fedasil.be

Les informations pour les demandeurs de protection se trouvent (en 14 langues) sur notre site www.fedasilinfo.be